



## SOVEREIGN ORDER OF MALTA

PERMANENT OBSERVER MISSION TO THE UNITED NATIONS

216 EAST 47<sup>TH</sup> STREET, 8<sup>TH</sup> FLOOR NEW YORK, NY 10017

TEL. +1.212.355.6213 – FAX +1.212.355.4014

E-MAIL: UN.MISSION.NY@ORDEROFMALTA.INT www.UN.INT/ORDEROFMALTA

**DECLARATION PRONONCEE PAR**  
**M. BERTRAND DE LOOZ KARAGEORGIADES,**  
CONSEILLER A LA DEUXIEME COMMISSION

**DEUXIEME COMMISSION**  
**« ERADICATION DE PAUVRETE »**  
**17 OCTOBRE, 2018**

*(vérifier au prononcé)*

---

Monsieur le Président,

Permettez-moi, au nom de l'Ordre Souverain de Malte, de vous féliciter, ainsi que les autres Membres du Bureau, pour votre élection à la Présidence de notre Commission. Nous nous réjouissons de participer, encore une fois, à un débat constructif.

Cette session revêt une importance cruciale. La Deuxième Commission est responsables de la mise en œuvre de nouveaux paradigmes en développement, à savoir les Objectifs du développement durable et du programme d'Action d'Addis-Abeba, et à des actions concrètes pour éliminer la pauvreté dans le monde. Nous devons donc mettre en place les engagements résultant de ce processus.

Monsieur le Président,

Je voudrais citer quelques lignes de la Charte constitutionnelle de notre Ordre qui affirme les vertus de charité et de fraternité en exerçant, sans **distinction de religion, de race, d'origine ou d'âge**, les œuvres de miséricorde envers les malades, les pauvres et les réfugiés. L'Ordre de Malte est au service des pauvres et des déshérités depuis plus de 900 ans. Et l'Ordre continuera à le faire dans l'avenir.

L'Ordre de Malte a noté avec satisfaction la Déclaration ministérielle du Groupe des 77 et de plusieurs autres pays qui on insiste sur la nécessité d'éradiquer la pauvreté dans le monde, et les situations structurelles injustes qui sont souvent sa cause principale.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les efforts pour permettre et promouvoir le développement, l'Ordre de Malte considère comme un impératif un environnement économique international favorable permettant des systèmes monétaires, financiers et commerciaux justes, rationales et durables. En particulier, l'Ordre souligne l'importance du commerce international comme un moteur du développement, et celle de l'aide publique au développement dans le développement durable, y compris le règlement du problème de l'endettement extérieur, et des investissements privés étrangers.

Monsieur le Président,

L'Ordre de Malte intervient dans plus de 120 pays et son action est facilitée par ses relations diplomatiques avec 107 Etats. Cette action ne pourrait porter tous ses fruits sans le dévouement de ses quelques 13,000 chevaliers et dames, tous volontaires, de ses 80,000 bénévoles permanents et de son personnel médical salarié très qualifié. Il dispose aussi de 59 Associations nationales toujours prêtes à intervenir dans leur propre pays et sur le plan international et à financer ces interventions.

En ce qui nous concerne, l'Ordre continuera de faire ce qu'il fait depuis plus de neuf siècles: aider les pauvres et les plus vulnérables et coopérer avec la communauté internationale pour avoir un impact positif et décisif dans le développement durable, l'élimination de la pauvreté, et le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Monsieur le Président,

Nous avons écouté avec attention les voix des membres de notre Commission. Elles sont l'expression des voix des pauvres, des malades, des handicapés, de tous ceux que devons devrais être écoutés et surtout entendus. Comme nous disons l'année dernière, elles ne doivent pas être les voix qui crient dans le désert.

Merci Monsieur le Président.